



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL
25 mai 2022, 19h00
Bibliothèque de l'école**

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Mme Viau et Mme Nathalie Flamand ouvrent la séance à 19h05.

Présences:

NOMS	MEMBRES	PRÉSENCE	ABSENCE
Nathalie Flamand	Directrice	X	
Nadine Beaudry	Directrice adjointe		<u>X</u>
Anne-Marie Lebel	Parent	X	
Éric Brisebois	Parent		<u>X</u>
Isabelle Viau	Parent	X	
Jean-François Proulx	Parent		
Marie-Claude Laplante	Parent substitut		X
Mélanie Primeau	Parent	X	
Sandra Laforest	Parent	X	
Annick Gagnon	Parent		X
Christyne Nadon	Parent substitut		X
Catherine Aiguillon	Enseignante	X	
Isabelle Baril	Enseignante	X	
Sandra Dubois-Duplessis	Enseignante	X	
Félix Gauvreau	Enseignant	X	
Isabelle Marineau	Enseignant	X	
Julie Ricard	Enseignante	X	
Isabelle Vézina	Enseignant	X	
Marie-Josée Tremblay	Technicienne en loisirs	X	
Maxim Proulx	Élève	X	

Constatation du quorum.
CE20212022-36

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Isabelle Vézina propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE20212022-37

3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2022

À modifier dans la liste de présences : Mmes Anne-Marie Lebel et Julie Ricard étaient toutes deux présentes lors de cette rencontre du CÉ.

Suivi du procès-verbal du 19 avril 2022 par Mme Flamand :

6. POLITIQUE RELATIVE À LA GRATUITÉ DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET À CERTAINES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE EXIGÉES.

La seule exception concernant cette politique sont les retenues des élèves à l'heure du dîner.

8. CODE DE VIE 2022-2023

Le Comité ESM a consulté : les autres élèves, la direction et le comité encadrement.

11. SONDAGE AUX ÉLÈVES

Un sondage a déjà été fait par le centre de service concernant le sentiment de sécurité à l'école.

Mme Mélanie Primeau propose l'adoption du procès-verbal du 19 avril 2022.

CE20212022-38

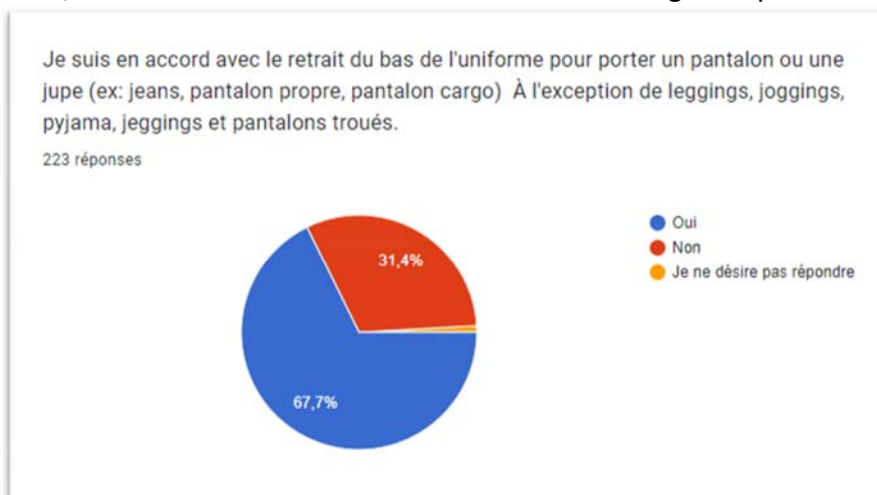
4. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune parole à l'assemblée.

5. RÉSULTATS DU SONDAGE SUR L'UNIFORME

Les résultats du sondage aux parents ainsi que la décision du retrait du bas d'uniforme ont été diffusés dans le "Message aux parents" hebdomadaire le 6 mai dernier.

Par contre, la décision finale revenait au CÉ suite au sondage aux parents.



De plus, tel que demandé par le CÉ, les 6^e années des 4 écoles primaires de Saint-Janvier auraient dû être consultées par ce sondage.

Le sondage devrait-il être refait?

La décision sera revue chaque année.

Il est soulevé par les enseignants que présentement il existe une problématique avec le port du legging et que les pantalons sont déjà difficiles à gérer.

Proposition du retrait du bas d'uniforme :

Ce qui est accepté : jean propre, pantalon propre, pantalon cargo, jupe, short/bermuda

Ce qui est refusé : legging, jeggings, pantalon de pyjama, pantalon troué

Aucune couleur n'est imposée.

Résultat du vote au sein des membres du CÉ concernant le retrait du bas d'uniforme pour la prochaine année 2022-2023 :
10 pour
2 contre

6. CODE DE VIE 2022-2023

Mme Flamand présente les modifications apportées au code de vie suite à la décision du retrait du bas d'uniforme.

Le terme "chaussures" reste un terme généraliste. Cela inclut les "gougounes" et sandales, et non les pantoufles.

Mme Anne-Marie Lebel propose l'adoption du code de vie.

7. COMITÉ ESM

Mlle Maxime Proulx présente les points suivants :

- Suite à l'obtention par l'ESM de deux subventions de 5000 \$, des tables à pique-nique seront installées sur dalles de ciment devant l'école en juin. Un projet de classe en plein air (30-35 places) est en développement (à long terme). Projet d'environ 20 000\$.
- Une journée thématique "Vendredi 13" a eu lieu le 13 mai dernier
- En avril, 6 groupes ont participé à la collecte de déchets à l'extérieur dans le périmètre de l'école.

Mme Marie-Josée Tremblay présente certaines activités vie étudiante :

- En complément à l'information concernant les tables à pique-nique : un projet de classe en plein air (30-35 places) est en développement (à long terme). Projet d'environ 20 000\$.
- Les 3-4 mai ont eu lieu les visites passage primaire-secondaire des élèves de 6^e année des 4 écoles primaires de Saint-Janvier. Ces visites incluaient des cours simulation ainsi qu'un rallye dans l'école.
- Les 11 et 12 mai
- Hockey : quelques bannières remportées par des équipes de l'école ainsi que par d'autres équipes dans d'autres disciplines.
- Le week-end dernier, le Stage Band ESM (ensemble parascolaire) et le Stage Band Profil 4-5 ESM ont participé au Festival des Harmonies et Orchestres Symphoniques de Sherbrooke. Le Stage Band ESM parascolaire et leur directeur musical Benoit Desrosby s'y sont vus attribuer la mention Or dans leur nouvelle catégorie.
- Activité méritas 2e étape : le 26 mai sortie au Bowling Saint-Janvier.
- Le 3 juin aura lieu une journée thématique estivale. Jeux gonflables et foodtruck Mr. Puff sont entre autres prévus pour cette journée.
- Mme Isabelle Marineau informe que le 17 juin aux P2-P3-P4 aura lieu de la captation vidéo des finissants.

8. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Aucun point à apporter par Mme Viau.

9. SESSION D'ÉVALUATION DE JUIN

L'horaire de la session d'évaluation de juin sera envoyé dans le prochain courriel "Message aux parents" hebdomadaire du 27 mai.

Suite à la pandémie, de moins en moins d'horaires bloqués, et ce dans le but d'optimiser le temps d'enseignement régulier.

En sec. 4, des études dirigées se tiendront pour certaines matières.

Le 20 juin sera la dernière journée de classe.

Les 21 et 22 juin seront les journées dédiées aux reprises d'examens sauf pour les sec. 1 qui ont une sortie au Super Aqua club le 21 juin.

10. DÉROGATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (VISIOCONFÉRENCE)

Depuis le mois dernier, le ministère oblige que les rencontres du CÉ se fassent en présentiel. Pendant la pandémie les rencontres en virtuel étaient une mesure temporaire.

À la suite de consultations avec des avocats, le mode hybride sera permis pour les rencontres du CÉ, mais l'horaire devra être décidé au préalable.

M. Jean-François propose l'adoption de la dérogation.

11. ADOPTION DU BUDGET INITIAL 2022-2023 ET DE LA RÈGLE DE TRANSFÉRABILITÉ

Le budget initial est présenté par Mme Flamand.

Quelques points soulevés par Mme Flamand :

- Fonds 1 : Prov. créances douteuses : prévision de 10 000\$ vs 2 000 l'an dernier. Cela inclut le recouvrement.
- 1 direction adjointe supplémentaire à partir de l'an prochain, car augmentation du nombre d'élèves à l'ESM. 806 élèves alors que la capacité maximale est de 764.
- Fonds 3 : l'an prochain il y aura bonification des TES. Cela se traduira par une augmentation du nombre d'heures des 2 TES déjà en poste.

M. Jean-François propose l'adoption du budget initial.

CE20212022-40

Règle de transférabilité

Mme Isabelle Baril propose l'adoption de la règle de transférabilité

CE20212022-41

12. SOMMAIRE DES DONNS

Voir le Tableau des dons.

13. SORTIES ÉDUCATIVES

Voir le tableau des sorties éducatives.

Mme Isabelle Vézina propose l'adoption.

CE20212022-42

14. QUESTIONS DIVERSES

Suite à un questionnement de la part de Mme Laforest, Mme Flamand apporte quelques précisions quant au changement des profils régionaux en profils locaux à partir de l'an 2023-2024. Les élèves intéressés par un profil local devront faire une demande de choix d'école et le transport ne sera pas assuré par le CSSRDN. Ce changement ne s'applique pas cependant au PEI ainsi qu'au programme sport-étude.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposée par M. Jean-François Proulx à 21h08.

CE20212022-43

Secrétaire de la réunion : Mélanie Primeau